



Base d'Accueil de Scoutisme des Villières
Scouts et Guides de France
377, Route de Saint-Clar
31600 LHERM

Mél : villières@sgdf-midipy.fr

<http://villieres.chez.com>

Charte d'utilisation de la Base SGdF des Villières

Vous avez choisi de vivre un temps de campisme (Week-end ou camp) à la Base SGdF des Villières. Sur le site vous bénéficiez de cinq hectares de prairie et bois avec des sanitaires et un abri en dur pour les cas d'intempéries (la grande salle), d'un réfrigérateur et d'un congélateur. Voici le rappel de quelques règles de sécurité et de convivialité.

1- Votre réservation via internet ou téléphone validée, téléphonez ou envoyez un mél à Philippe Truillet (villieres@sgdf-midipy.fr ou 07 81 08 52 11) pour communiquer vos dates et heures d'arrivée et départ, le nom et n° de téléphone du responsable sur place, le nombre de participants et votre projet, ceci dans la semaine avant votre arrivée.

Lors de votre arrivée, si personne n'est présent pour vous accueillir, installez-vous en respectant les consignes indiquées ci-dessous. **La grande salle et les sanitaires seront ouverts.**

2- Les séjours sont campés. Les tentes ne doivent pas être installées sous les arbres ou sous leur emprise pour des raisons évidentes de sécurité. Vous pouvez mettre vos installations (tables, vaisselier) sous les arbres pour bénéficier de l'ombre. Deux zones sont utilisables pour installer les tentes : soit la prairie du haut désignée sur le plan zone 1, soit la prairie en dessous du bâtiment désignée sur le plan zone 2.

3- Pour les feux : En cas de sécheresse les feux sont interdits selon les arrêtés préfectoraux. Sinon, ceux de veillée doivent être faits dans les emplacements signalés sur le plan, creusés préalablement. Pour les feux d'équipe, ils doivent être établis dans un foyer creusé dans la terre et rebouchés avant votre départ. Ne laissez pas de morceaux de bois à moitié calcinés dans la prairie. Si vous utilisez des cailloux ou briques, n'oubliez pas de les remettre en place avant votre départ : dans la prairie ils risquent d'endommager les outils d'entretien.

4- Avant la fin de votre séjour, vos installations sont démontées et le bois rangé là où vous les avez pris. Vous pouvez utiliser les rondins stockés à côté de « *la cabane à Raoul* » mais vous ne devez pas les couper. Si vous avez utilisé la grande salle, vous devez la nettoyer, ainsi que les sanitaires. Derrière vous il ne doit rester aucune trace de votre passage.

5- Bruit, sono : Les Villières sont à la campagne et pourtant il y a des voisins qui aspirent au calme. Alors respectez leur tranquillité ! **Pas de bruit après 22h30.** L'usage de la sono doit être réservé aux événements exceptionnels et ne délivrer que la puissance nécessaire à l'animation du camp.

6- Pour les horaires des offices religieux du dimanche, consultez les sites <http://paroissefonsorbes.jimdo.com/messes-dans-le-doyenné> et <http://www.paroisses-saundrone.fr/node/6>. Le plus souvent il y a une célébration à 9h30 soit à Lherm (4 km), soit à Poucharramet (6 km), soit à Saint-Clar de Rivière (1,5 km).

7- Poubelles et déchets : Votre camp produit des déchets ; il convient de les traiter de façon responsable et économe. Brulez ce qui peut l'être et **pratiquez le tri sélectif.** En bas du chemin, juste avant la RD 53 il y a cinq conteneurs destinés à recevoir les déchets :

- **Le bac jaune** est destiné aux déchets recyclables (cartons, bouteilles plastique, boîtes de conserve, papier). Ils doivent être mis-en vrac dans le conteneur : pas de sac plastique ! Le ramassage a lieu toutes les 2 semaines, le jeudi matin vers 6h00.
- **Les deux conteneurs verts et les deux marrons** sont destinés aux déchets ménagers non compostables, mis en sac plastique bien fermés. Ils sont ramassés tous les lundis matin vers 4h00. **Attention, chaque container présenté au ramassage vous sera facturé 22,50 € (tarif pratiqué par le Service Intercommunal)**
- Les bouteilles et bocaux en verre sont à amener au recup' verre situé à Saint-Clar de Rivière, à côté du château d'eau.

Si vous partez le dimanche après-midi, mettez les conteneurs marrons ou verts utilisés à l'angle de la route et du chemin, sans empiéter sur la route ni gêner la visibilité des conducteurs qui descendent du chemin.

8- Au moment de votre départ, venez le signaler à Solange ou Alain Musset. S'ils sont là, indiquez les éventuels incidents (blessures, dégradations, incidents de voisinage), sinon faites un rapport par mél à villieres@sgdf-midipy.fr. Remettez-leur un exemplaire de la fiche des « effectifs présents ». **EXCELLENT SEJOUR AUX VILLIERES**



Base d'Accueil de Scoutisme des Villières
Scouts et Guides de France
377, Route de Saint-Clar
31600 LHERM

Mél : villières@sgdf-midipy.fr

<http://villieres.chez.com>

Téléphones utiles



Mairie



Lherm

2, Avenue de Gascogne
05.61.56.07.25

SAMU



15 ou 112

Gendarmerie



Muret

79, Avenue des Pyrénées — 31605 Muret Cedex
17 ou 05.34.17.01.80

Sapeurs Pompiers



Saint-Lys

Rue d'aquitaine
18 ou 05.61.91.76.34

Médecins les plus proches



Centre médical des docteurs Bonnet et Cazard
9ter, Avenue de Gascogne— 31600 **Lherm**
05.61.56.11.43



Dr Maillote

35, Place de l'église— 31600 **Lherm**
05.61.56.11.00

Pharmacie la plus proche



Lherm

7, Avenue de Gascogne
05.61.56.00.74

Hôpital le plus proche



Clinique d'Occitanie

20, Avenue Bernard IV— 31600 **Muret**
05.61.51.88.33 (urgences 24h/24)

Enfance Maltraitée

Centre Anti Poison

119

05.61.77.74.47

Taxi Barriat (**Lherm**)

Taxi Saint-Clarien (**Saint-Clar**)

05.61.56.15.65

05.61.56.00.22